

dans la foi. N'y a-t-il pas là la concession d'une véritable suprématie sur les Apôtres faite à saint Pierre ? Cette suprématie ne confère-t-elle pas à saint Pierre, par le fait même, toute la puissance nécessaire pour qu'il puisse l'exercer : le pouvoir législatif et judiciaire aussi bien que le pouvoir exécutif ?

Et ailleurs : « Pais mes agneaux... Pais mes brebis » (S. Jean, XXI, 16, 17). Le troupeau tout entier, toute l'Eglise, Apôtres et disciples, est confiée à Pierre pour qu'il en soit le Pasteur, c'est-à-dire, son guide, son chef, son juge et son législateur.

Le professeur Briggs n'a pas compris la Tradition. Toujours, aux premiers âges de l'Eglise comme de nos jours, la Papauté a exercé les fonctions judiciaires et législatives. En 189, ce fut au nom de son autorité suprême que Victor I^{er} intervint dans la controverse sur la célébration de la fête de Pâques. Seules, les prières de saint Irénée empêchèrent le Pape de sévir contre les évêques d'Asie-Mineure, qui ne voulaient pas accepter la discipline romaine.

Ce fut comme souverain juge des questions doctrinales qu'en 259, Denys de Rome appela auprès de lui Denys d'Alexandrie, pour lui demander des explications sur la manière dont celui-ci avait parlé de la seconde Personne de la Trinité.

Le Docteur Briggs n'est pas mieux inspiré quand il vient à parler des trois éléments de l'unité chrétienne. Sans doute, la Papauté, les prêtres et les fidèles concourent à former le corps de l'Eglise. Qui est la tête de ce corps ? Celui à qui Notre-Seigneur a dit : « Pais mes agneaux ; pais mes brebis. » M. Briggs le reconnaît lui-même.

Qu'il ne vienne donc pas nous parler de ce corps sans tête qu'est l'Eglise protestante. N'a-t-il pas écrit : « ... lorsque, plus tard, les protestants allèrent jusqu'à nier tous les droits historiques de la Papauté, le protestantisme se mit dans une fausse position qu'il devra finalement abandonner ? »

La séparation fut la mort des Eglises protestantes et orientales. M. Briggs ose en faire remonter la responsabilité jusqu'à la Papauté. L'histoire lui donne, sur ce point encore, le plus formel démenti.